

Suisses de France à l'écoute

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **6 (1960)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Suisses de France à l'écoute

Avis de l'Amicale Suisse de Belfort et environs

Les dirigeants ont l'honneur et le devoir de donner les précisions suivantes concernant le renouvellement de leurs cartes Membres Actifs et Bienfaiteurs de l'Amicale Suisse, et tout particulièrement pour les nouvelles adhésions.

— Nombreuses personnes, après le succès de notre fête de Nativité, du 13 décembre 1959, à l'Hôtel de Paris, ont sollicité une adhésion à ce groupement ; par conséquent le Comité informe que toute demande peut être acquise verbalement ou par correspondance aux personnes suivantes :

M. Vernet, 11, faubourg de Lyon, à Belfort ;

M. Meister Aldebert, 36, rue de Chateaudun, à Belfort ;

M. Uberhardt, à Frahier ;

M. Perrenoud Louis, 24, rue Stractman, à Belfort ;

M. Brauchli Jean, 13, rue Marc-Saugnier, Cité Béchaux ;

M. Faivre Marcel, 159, avenue Jean-Jaurès, à Belfort ;

M. Vogt Gui, 17, rue Général-Roussel, à Belfort ;

M. Verrier Joseph, à Châtenois-les-Forges,

et, bien entendu, pour le même cas et supplément d'information, le Président Testorelli recevra tous les samedis à son domicile, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h., jusqu'au samedi 27 février inclus, 22, Grande-Rue, à Belfort. Voici le prix des cartes Membres Actifs : 15 NF par couple et par an ; 7,50 NF par personne, donc réduction de 4,50 NF par personne sur les années précédentes. Cette compensation, envisagée par le Comité est due à titre de remerciement pour le dévouement apporté par tous les Membres Actifs, particulièrement en 1959. Toutefois, nous précisons, et le Comité informe instamment, que tous les Membres Actifs, couple ou seul, devraient si possible répondre à l'appel lancé par le « *Messenger de France* » sous les auspices de S.E. l'Ambassadeur de Suisse à Paris, Pierre Micheli, à vouloir solliciter un abon-

(Suite page 16).



L'arrivée du Père Noël fut accueillie avec joie par petits et grands.

la fête, très animée avec la vente de billets de tombola, qui permit aux « chanceux » d'emporter de jolis lots, et enfin la vente aux enchères d'un superbe objet et d'un imposant cigare comme on en trouve uniquement chez nos voisins suisses.

Le Père Noël fit une entrée très remarquée et adressa quelques bonnes paroles aux enfants et même aux grandes personnes, puis, accompagné des membres du Comité, il offrit gentiment, à chaque dame présente, une tablette de chocolat et, à chaque homme, un délicieux cigare offert par M. Kunz. Les enfants reçurent des colis de confiserie, qui furent acceptés avec joie et reconnaissance. Chaque invité, à son arrivée, recevait un insigne aux couleurs suisses, que les dames accrochaient à leur robe et les messieurs au revers de leur veston.

Parmi la nombreuse assistance, on notait la présence de M. Kunz, consul de Suisse à Mulhouse, qui excusa Mme Kunz, retenue par des obligations antérieures ; M. d'Orelli, agent consulaire à Belfort ; M. et Mme Testorelli, président de l'Amicale des Suisses de Belfort et du Territoire ; M. Vernet, vice-président d'honneur ; M. Lovis, vice-président ; M. Uebelhardt, secrétaire ; M. Perrenoud, trésorier ; M. Faivre, président du Comité des fêtes et speaker ; M. Meister, Maître de Dorans, etc...

M. Bailly, adjoint, représentant le maire de Belfort, était venu saluer ses amis suisses avant de se rendre à la salle des fêtes assister à la fête de l'arbre de Noël du personnel municipal.

Bonne journée pour l'Amicale Suisse qui, comme l'a si justement fait remarquer le président, ne cesse de prendre de jour en jour plus d'ampleur.



M. Kunz, Consul de Suisse

(Suite de la page 15)

nement au « *Messenger* », paraissant une fois par mois et donnant toutes les activités des Sociétés suisses de France avec photographies bien entendu. Les cartes Membres Bien-faiteurs, 5 NF couple ou une personne.

L'effet que pourrait produire un nombre intéressant d'abonnés, tant aux dirigeants du « *Messenger* » qu'à l'Ambassade suisse de Paris, ne se discute même pas, et c'est avec joie et patriotisme que les Suisses de ce groupement répondront à l'appel du « *Messenger Suisse de France* ». Le prix est de 6 NF par an. Le prix d'inscription et frais d'envoi pour l'abonnement reste à la charge de la Société. Bien entendu, le « *Messenger de France* » invite également tous les membres, français ou autres, de l'Amicale, qui désireraient obtenir un abonnement; ils seront admis très cordialement.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux membres cités précédemment.

A FESCHES-LE-CHATEL.

LA SOCIÉTÉ SUISSE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Société suisse de Dampierre-les-Bois et Feschés-le-Châtel a tenu sa réunion générale samedi, à l'hôtel Santini, à Feschés-le-Châtel. Malgré le froid glacial, la salle était comble.

Le Président, M. Emile Voisard, ouvrit la séance et rappela les différents événements qui se sont passés dans l'année 1959, au sein de la Colonie. Il se montra particulièrement heureux du résultat de la réunion des Sociétés suisses de Franche-Comté, à Delle, où un vœu, formulé par la Société suisse de Feschés-le-Châtel, a été adopté par les délégués présents. Il s'agissait de la retraite de l'A.V.S.

Voici le texte de ce vœu :

« La Société suisse de Feschés-le-Châtel exprime le vœu que l'âge de la retraite de l'A.V.S. soit ramené à 60 ans, à titre proportionnel et facultatif, comme c'est le cas en France. »

Ayant été délégué à la réunion de Paris, pour présenter ce projet, M. Voisard regrette vivement la longueur des débats engagés pour l'organisation d'une Union des Sociétés suisses de France. Faute de

temps, il n'a pu prendre la parole à ce sujet. Il précisa qu'il avait déjà pris contact avec M. Fontana, Président de la Société suisse de Nice, qui organise le prochain Congrès afin de mettre cette question à l'ordre du jour.

LE COMITE 1960

Il fut alors procédé à l'élection du Comité pour 1960. Voici sa composition :

Président d'honneur : M. Brunot André ; Vice-Président d'honneur : M. Xavier Voisard ; Président : M. Emile Voisard ; Vice-Président : M. Gaston Thiévent ; Secrétaire-Trésorier : M. Louis Cramatte ; Secrétaire-Trésorier adjoint : M. Adrien Cramatte, Pierre Billieux, Alphonse Aebischer, Armand Weber, Paul Torrignai, Paul Girard.

Le Président remercie l'Assemblée pour la confiance qu'elle renouvelle au Comité. Il félicite et remercie plus spécialement M. Louis Cramatte, pour le travail qu'il effectue à la Colonie.

Après le casse-croûte traditionnel et la distribution de colis aux vieux et aux malades du groupement, le Président donna rendez-vous aux membres présents pour le prochain bal masqué du 27 février, à la salle des fêtes locale. M. Stocquet fit alors rire l'assemblée aux éclats par les morceaux les mieux choisis de son répertoire. La soirée se termina par la projection des photos en couleurs de la dernière sortie de la Société au Ventron, par M. Boschung, que le Président remercia.

C'est à une heure très avancée de la nuit que les sociétaires se séparent, enchantés de cette soirée.

A MARSEILLE.

Au début de janvier a eu lieu, dans la grande salle de fête de la Maison suisse, 7, rue d'Arcole, à Marseille, le traditionnel repas des vieillards et des isolés de la Colonie suisse. Ils ne furent vraiment pas isolés ce jour-là, mais entourés par de nombreux compatriotes qui ont tenu à se mettre à table avec eux. M. le Consul général Raoul Thiébaud et son épouse assistèrent également à ce repas réunissant les convives dans un esprit de cordiale fraternité. Quelques compatriotes infirmes avaient à leurs côtés une aimable voisine leur aidant à jouir sans souci des bons plats servis.

La réunion fut agrémentée par de brefs discours du Président de la Fédération des Sociétés suisses de Marseille, M. Henri Reichert, et du Rév. Père Georges Rouiller.

M. H.

A NANCY.

Depuis plusieurs années, les Suisses de Nancy ont pris l'excellente habitude de se réunir le premier samedi de chaque mois, d'octobre à mars.

Ces réunions animées sont agrémentées par des matches de belote et de loto, dont les vainqueurs emportent de jolis lots.

La traditionnelle soirée choucroute a eu lieu le 12 décembre. Excellente soirée, honorée de la présence de M. Studer, notre Consul.

Le lendemain, M. Studer, accompagné de notre Président, M. Schmid, qui est également Président d'honneur de l'A.P.G.I.S. et d'une délégation de la Société suisse, ont assisté à la fête de Noël organisée par l'Association des Prisonniers de Guerre Internés en Suisse.

La caisse de 24 bouteilles de bière gagnée par notre Consul à la tombola de l'A.P.G.I.S. a été généreusement offerte à notre Société pour servir de lot à la prochaine soirée de belote-loto.

Le 9 janvier, nouvelle réunion pour fêter les Rois.

La Société suisse de Nancy ne tombe pas en léthargie pendant l'hiver, les réunions se succèdent et sont fréquentées par une nombreuse assistance. Elles compensent ainsi celles qui ne peuvent se tenir l'été, du fait de la dispersion des membres.

P. J.

A STRASBOURG.

ADOLPHE BIEFER ANCIEN CONSUL HONORAIRE DE SUISSE N'EST PLUS..

Samedi 16 janvier se répandit la triste nouvelle du décès de M. Adolphe Biefer, ancien Consul honoraire de Suisse à Strasbourg.

Dans sa demeure à Blaesheim où il s'était retiré il y a 20 ans, Adolphe Biefer s'est éteint à 2 heures du matin, assisté jusqu'à la dernière minute par sa fidèle gouvernante Sophie Frühauff.

Originaire de Bâle, où il est né le 1^{er} avril 1871, il y suivit les écoles pour s'orienter ensuite vers les assurances.

C'est en 1899 que la Société Winterthur lui confiait le portefeuille d'agent général pour Strasbourg et Adolphe Biefer vient s'y installer. Son succès fut grandissant d'année en année et, par la suite, Adolphe Biefer sut s'assurer d'autres portefeuilles importants. Son estime était grande, non seulement parmi ses clients, mais surtout parmi la Colonie suisse, car il était pour tous un conseiller désintéressé et valeureux, surtout pour les jeunes qui vinrent s'installer à Strasbourg à cette époque.

En 1922, il fut nommé Consul honoraire de Suisse, fonction qu'il assumait avec conscience et zèle jusqu'en 1933, où fut créé pour Strasbourg un poste de Consul de carrière.

Pendant les 11 ans de fonctions consulaires, Adolphe Biefer a laissé un souvenir inoubliable, non seulement parmi la Colonie suisse, mais également auprès des autorités.

A la vie de la Colonie suisse il participait très activement et assumait pendant de longues années la Présidence et ensuite la Présidence d'honneur de la Société suisse de Bienfaisance. Il fut nommé membre d'honneur du Club suisse, il était membre fondateur et ensuite Président d'honneur de la Société suisse Helvetia.

Une très nombreuse assistance à la cérémonie funèbre, parmi laquelle on relevait M. le Consul Studer, M. le Vice-Consul Duttler, MM. Hanhardt, Nussbaum, Lussy, Fricker, Emmenegger, Wullschleger et Brosi comme représentants des trois Sociétés suisses, prouve, combien était estimé et aimé le défunt. Que cette grande participation à la cérémonie soit une consolation à la douleur de la famille et de Mlle Sophie Frühauff.

La dépouille mortelle fut ramenée à Bâle pour y être inhumée au caveau de la famille Biefer.

FRIBRO.

SOIREE CHOUCRUTE

Depuis plusieurs lustres, il est de coutume au Club suisse d'organiser à pareille époque une soirée choucroute, réservée aux Messieurs, car, souvent les Witz sont plus épicés que le contenu des plats.

Pour rompre avec la monotonie, cette année, — grâce à l'activité débordante de notre jeune Secré-

taire —, la vapeur fut renversée (non sans peine, avouons-le sans gêne) et chacun se rendit avec sa chacune dans l'agréable salle « Des Oiseaux » de l'Hôtel Terminus de Strasbourg (nouvelle innovation) où le propriétaire, M. Riehm, nous attendait de pied ferme.

Succès magnifique, 40 personnes, toutes plus joyeuses les unes que les autres, dégustèrent une choucroute succulente accompagnée de..., pardon..., huit variétés de viandes. Il y avait de quoi contracter une indigestion de premier ordre.

La réussite fut complète, et M. Carlo est à féliciter tout spécialement. Une seule ombre à cette réunion, l'absence de notre Consul retenu à son domicile par une méchante grippe et une fièvre de cheval.

Quelques minutes avant les douze coups de minuit, les participants à cette soirée se quittent, tout en songeant déjà à la prochaine, avec les Dames, naturellement.

L'ŒIL ET L'OREILLE.

A TOULOUSE.

FETE DE NOEL 1959

Les Suisses de Toulouse font échec au « vieillissement des Colonies suisses à l'étranger » :

121 membres inscrits à Noël 1958, 146 membres inscrits à Noël 1959.

Depuis plusieurs années, à l'occasion de Noël, 100 à 120 enfants recevaient un cadeau de la Société.

Cette année, 140 enfants ont souri à 140 jouets et friandises.

De plus, l'assistance record à notre Fête de Noël était de 400 personnes.

Pourquoi cet essor ? Sans doute parce que la Société « marche ». Continuons à jouer le jeu des pourquoi ? sans fausse modestie.

Pourquoi marche-t-elle ? Parce que, d'une part, M. Zryd, Président, M. Tissot, Vice-Président, pour la partie bienfaisance, et le Comité tout entier pour l'administration, les finances et les problèmes annexes, veulent que leur Société marche ; d'autre part, parce que le Groupe des Jeunes met son dynamisme au service de toutes les fêtes et sorties suisses de l'année.

En somme, dans une certaine mesure, vouloir, c'est pouvoir ! Et, sans doute, pour battre cette « mesure » dans le cadre des possibilités,

nous avons besoin de notre Consul général, M. Berthod, qui nous tient au courant de tout ce qui est helvétique et utile à notre bonne marche.

Cette année, donc, le 20 décembre, sous la présidence effective de M. le Consul général Berthod et de Mme Berthod, en présence des invités surprise, M. Belvisotti, Président de la S.H.B. de Bordeaux et de Mme Belvisotti, eut lieu notre Fête de Noël, dans une salle de théâtre mise aimablement à notre disposition par les Pères Jésuites du Collège du Caoussou, à Toulouse.

La tombola, enrichie de nombreux lots offerts par des Maisons suisses, françaises et par de nombreux compatriotes de Toulouse, fut enlevée en dix minutes pour le plus grand bienfait de nos finances et la plus grande joie des gagnants.

Le Groupe des Jeunes, malgré quelques difficultés concernant la soudure entre la toute jeune génération et la génération des moins jeunes, présenta un spectacle de treize numéros : farces saynètes, chansons, clowneries, accordéon, danse et même une « helvéticorrida » avec un matador suisse de moins de quinze ans ! Le tout, fort applaudi par les petits et les grands.

Après les allocutions traditionnelles de M. le Consul général Berthod et de M. Zryd, Président, tous les enfants allèrent goûter copieusement, puis revinrent à leur place sagement pour voir arriver le Père Noël et ses jouets, éclairé par les mille feux d'un arbre de Noël richement décoré.

B. S.



Toulouse : le 20 décembre.